

Aix ; }
Marseille, } le 7 Juin 1813.

M



Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous venons de contracter une Société de Commerce et de réunir nos deux établissemens. Celui d'Aix existant depuis long-tems sous la raison MONTAGNE y sera continué toujours sous la même raison ; celui de Marseille y subsistera sous celle de MONTAGNE et ANTOINE NASS.

La Commission d'Achat et de Vente sera la branche principale de notre Commerce.

La réunion de nos moyens connus et bien apparens, du zèle et de l'activité sont les titres avec lesquels nous réclamons la continuation de votre confiance,

Chacun de nous fera en son particulier la liquidation de ses anciennes affaires.

Ci-bas nos signatures auxquelles seules nous vous prions d'ajouter foi.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

à Aix

Notre Sr. *Dominique Montagne* signera

A handwritten signature in cursive script, reading "Montagne" with a decorative flourish at the end.

Notre Sr. *Antoine Nass* signera

A handwritten signature in cursive script, reading "montagne" with a decorative flourish at the end.

à Marseille

Notre Sr. *Dominique Montagne* signera

A handwritten signature in cursive script, reading "Montagne et Antoine Nass" with a decorative flourish at the end.

Notre Sr. *Antoine Nass* signera

A handwritten signature in cursive script, reading "montagne & A. Nass" with a decorative flourish at the end.